



Montréal, le 13 mars 2026

Prunelle Thibault-Bédard, présidente
Marie-Eve Fortin, commissaire
Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield

Objet : Commentaires de la FCCQ sur le projet d'agrandissement et de modernisation de l'usine de matériaux énergétiques de Valleyfield

Madame la Présidente,
Madame la Commissaire,

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et de près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même objectif : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

La FCCQ appuie la réalisation du projet d'agrandissement et de modernisation de l'usine de matériaux énergétiques de General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques (GD-OTS) à Valleyfield. À nos yeux, ce projet constitue un investissement industriel stratégique pour le Québec. Il permettra de consolider une capacité manufacturière rare, de renforcer la compétitivité d'un site déjà bien implanté et de générer des retombées économiques importantes pour la région de Salaberry-de-Valleyfield et pour l'ensemble du Québec.

Un projet industriel aux retombées économiques importantes pour la région

Le projet repose sur un investissement estimé à 682 M\$. Selon l'étude d'impact développé par Atkins Realis¹, ce projet pourrait générer, sur un horizon de 15 ans, une augmentation de la production économique de 19,9 G\$ CA, une hausse du PIB de 7,4 G\$ CA, 8 587 gains d'emplois directs, indirects et induits, dont 250 emplois directs estimés sur le site de production, ainsi qu'une augmentation des salaires versés de 4,3 G\$ CA. À cela s'ajoutent des retombées fiscales importantes, incluant 245 M\$ CA de taxes sur la production et 1,1 G\$ CA de contributions sociales.

Au-delà de ces données très favorables, la FCCQ tient à souligner le rôle structurant du projet pour l'écosystème économique régional. GD-OTS entend miser, autant que possible, sur les entreprises et la main-d'œuvre de la région pour la réalisation des travaux.

Cet ancrage régional est particulièrement important. Un projet de cette ampleur ne bénéficie pas seulement à l'entreprise promotrice : il crée des occasions d'affaires pour les sous-traitants, les fournisseurs, les entreprises

¹ <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000744028>

de construction, les firmes d'ingénierie et l'ensemble du tissu économique régional. Il contribue aussi au maintien et au développement d'emplois bien rémunérés dans un secteur manufacturier à forte valeur ajoutée.

La consolidation d'une capacité industrielle unique au Canada

La FCCQ estime essentiel de reconnaître le caractère stratégique et distinctif du site de Valleyfield. Cette usine occupe une place unique au Canada : elle est l'un des cinq centres d'excellence du Programme d'approvisionnement en munitions et le seul site au pays spécialisé dans la production de matériaux énergétiques.

Cette réalité confère au projet une portée qui dépasse largement l'échelle régionale. Le Québec dispose déjà, à Valleyfield, d'un actif industriel stratégique, reconnu, rare et difficilement substituable. Soutenir ce projet, c'est consolider au Québec une expertise manufacturière de pointe dans une filière appelée à demeurer essentielle au cours des prochaines années.

La pression croissante sur les chaînes d'approvisionnement en défense, la nécessité de reconstituer les stocks de munitions chez plusieurs alliés et la place centrale des obus de 155 mm dans les besoins actuels viennent d'ailleurs renforcer la pertinence économique et industrielle du projet.

Un projet cohérent avec la montée en importance de la défense comme secteur prioritaire

La FCCQ est d'avis que ce projet doit aussi être considéré à la lumière des orientations plus larges en matière de politique industrielle et de défense.

La Stratégie industrielle de la défense du Canada, dévoilée le 17 février dernier, confirme l'importance de renforcer les capacités industrielles stratégiques sur le territoire canadien. Le Québec a tout intérêt à démontrer qu'il peut soutenir concrètement le développement de telles capacités sur son territoire.

À cet égard, le projet de GD-OTS Valleyfield s'inscrit directement dans une logique de renforcement de la base industrielle de défense, de consolidation d'une expertise rare et de positionnement du Québec dans une filière appelée à prendre une importance croissante au cours des prochaines années. Il répond à une demande qui devrait demeurer forte, tant au Canada qu'aux États-Unis et chez les alliés de l'OTAN.

La réalisation de ce projet revêt donc une portée qui dépasse le seul site de Valleyfield. Elle contribue plus largement au positionnement du Québec dans une chaîne d'approvisionnement stratégique nord-américaine, au moment où les gouvernements cherchent à renforcer leur autonomie industrielle et à sécuriser leurs approvisionnements.

Un signal important pour les investisseurs et pour la capacité du Québec à livrer

La FCCQ souhaite également mettre en relief un enjeu plus large, mais fondamental : la capacité du Québec à offrir un environnement prévisible et compétitif pour la réalisation de projets industriels stratégiques.

L'entreprise prévoit amorcer les travaux en 2026 et doit respecter un échéancier précis afin de rendre les nouvelles installations opérationnelles au moment requis. Cette réalité doit être prise au sérieux.

Le Québec doit projeter l'image d'une juridiction capable d'évaluer rigoureusement les projets, tout en permettant leur réalisation dans des délais prévisibles. C'est un enjeu déterminant de compétitivité. Au moment où les gouvernements cherchent à sécuriser leurs approvisionnements, à renforcer leur autonomie industrielle et à attirer de nouveaux investissements en défense, la capacité du Québec à livrer efficacement des projets structurants devient un avantage économique concret.

À notre avis, cet enjeu dépasse largement le seul projet de Valleyfield. Il touche directement la réputation du Québec comme lieu d'investissement et comme partenaire fiable pour des projets industriels d'envergure, particulièrement dans le secteur de la défense.

Un projet qui s'inscrit dans un cadre responsable et encadré

Bien que l'angle principal de notre intervention soit économique, la FCCQ note que le projet s'inscrit sur un site industriel déjà en exploitation, que le maintien des zones tampons et de diverses mesures d'intégration est prévu, et que plusieurs engagements sont annoncés en matière de consultation, de sécurité et de suivi environnemental.

Sans prétendre nous substituer à l'analyse environnementale du BAPE, nous retenons que le projet s'inscrit dans une démarche structurée et qu'il s'accompagne de mesures visant une intégration responsable dans son milieu.

En raison de son importance stratégique pour l'économie québécoise, de son effet structurant sur l'emploi et la chaîne d'approvisionnement, de son rôle dans la consolidation d'une capacité industrielle unique au Canada, ainsi que du signal positif qu'il enverrait quant à la capacité du Québec de soutenir le développement de son secteur de la défense, la FCCQ recommande que le projet d'agrandissement et de modernisation de l'usine de matériaux énergétiques de Valleyfield reçoive une évaluation favorable de la part du BAPE et puisse aller de l'avant selon l'échéancier prévu.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Madame la Commissaire, l'expression de ma considération distinguée.



Véronique Proulx
Présidente-directrice générale
Fédération des chambres de commerce du Québec